

REJOIGNEZ-NOUS

Avec l'extension du magasin Biocoop de Mellac, la superficie de la nouvelle toiture devient un support très intéressant pour un nouveau projet photovoltaïque qui viendra compléter le premier projet (qui a fêté ses 10 ans) sur la production d'électricité et l'autoconsommation du magasin.

Pourquoi participer ?

pour s'engager dans un projet vraiment citoyen

pour s'appropriier ainsi les enjeux de la transition énergétique

pour s'impliquer concrètement dans le changement du mode de production de l'électricité

pour rendre possible des réalisations qui n'existeraient pas sans vous

Comment participer ?

3 occasions de s'informer :

Biocoop Mellac :

le 10/04/2021 de 10h à 13h

le 17/04/2021 de 10h à 13h et de 15h à 17h

le 24/04/2021 de 10h à 13h

Plus de détails sur le site www.uncime.com

**SAS OnCIMè 11, rue du 19ème Dragons 56520 GUIDEL
contact@uncime.com
www.uncime.com**

Ne pas jeter sur la voie publique



**AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?
PARTICIPER CONCRÈTEMENT À UN PROJET ?**

**DEVENEZ ACTIONNAIRE
DE LA SAS**



UNE DÉMARCHE CITOYENNE ET INNOVANTE

La SAS OnCIMè est née de la volonté de citoyens de financer des projets de production d'énergies renouvelables près de chez eux.

Suite à une première centrale en 2009 sur le toit de la Biocoop de Mellac, OnCIMè reprend la démarche en 2016 en installant des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'Hôtel de Ville de Lorient et de l'école Kersabiec.

Si la production de la première centrale de Mellac est vendue sur le réseau, les projets suivants innovent : les centrales sont louées au client et l'électricité produite est consommée directement par les bâtiments équipés.

Au fil des ans, d'autres installations suivent : Centre de Formation des Apprentis, école René Guy Cadou, Biocoop de Keryado...



Lorsque la centrale Mellac 2 sera installée, chacun des 173 actionnaires de la SAS OnCIMè produira plus d'électricité qu'il n'en consomme (consommation moyenne hors chauffage : 1100 kWh/personne/an).



Au delà de cette production, nous proposons aux usagers des établissements occupés, des animations dans un objectif de sensibilisation à la transition énergétique.

UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE ET COLLECTIF

Les grandes décisions sont prises chaque année en AG en suivant le principe coopératif : 1 personne = 1 voix* et tous les actionnaires sont invités à s'impliquer dans le fonctionnement de la société au quotidien, suivant leur volonté, leurs capacités et leur disponibilité.

* nos statuts sont sur le site www.uncime.com

RETOUR AUX SOURCES

Extension de la toiture solaire Biocoop Mellac

Premier bâtiment dont l'installation photovoltaïque a été financée par des citoyens il y a déjà 10 ans, la Biocoop de Mellac s'apprête à s'agrandir.

Cette extension est l'occasion d'une nouvelle installation photovoltaïque, au financement de laquelle vous êtes invités à participer.

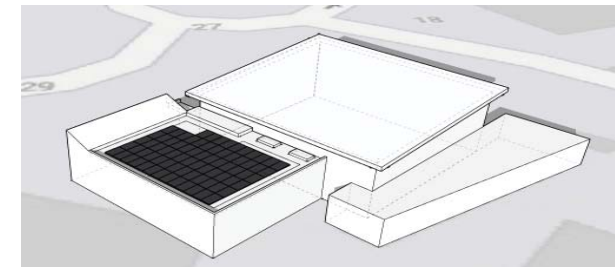
L'électricité produite sera, cette fois, directement consommée par le magasin et lui apportera, selon les saisons et l'ensoleillement, une certaine autonomie énergétique.

Ce projet, comme les précédents menés par OnCIMè, prévoit l'achat d'une centrale photovoltaïque et la location de celle-ci à la Biocoop de Mellac pendant 7 ans, le loyer venant au fil des années reconstituer l'investissement citoyen et permettre d'envisager de nouveaux développements.

La centrale sera, au terme du bail, cédée au magasin.

Informations techniques

- surface : 124 m²
- puissance : 25 kWc
- modèle : autoconsommation
- investissement : 35 000 €



ONCIMÈ OUVRE SES PORTES AU PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES DÉSIREUSES DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES